

Tarifs au 1^{er} janvier 2025

1. Entrée au musée

Tarif plein : 5 € ; 6 € pendant les expositions temporaires

Tarif réduit : 2,5 € ; 3 € pendant les expositions temporaires

- étudiants jusqu'à 25 ans
- enseignants
- personnes âgées de plus de 65 ans
- titulaires de carte famille nombreuse
- groupes à partir de 10 personnes (payantes)
- accompagnateur d'un titulaire mineur de la « Carte Jeune » Bordeaux Métropole
- adhérent à l'ATSCAF

Gratuité (sur présentation de justificatifs) :

- jeunes de moins de 18 ans
- accompagnateurs de groupes (5 maximum pour le jeune public, 2 maximum pour les adultes)
- personnes handicapées ainsi qu'un accompagnateur
- City PASS (Office du tourisme de Bordeaux)
- demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA
- fonctionnaires des Douanes (en activité et retraités, français ou étrangers)
- détenteurs de cartes professionnelles (ICOM, presse, guides touristiques)
- membres de l'A.H.A.D.

2. Visites guidées

- visite guidée du parcours permanent : 50 € par groupe (10 à 25 personnes) + droit d'entrée tarif réduit
- droit de parole pour un guide extérieur : 20 € en sus du droit d'entrée
- ateliers pédagogiques (scolaires) : 40 € par classe
- activités ludiques (hors temps scolaires) : 20 € par groupe (10 à 25 enfants)
- ateliers des vacances : 5 € par enfant avec un accompagnateur gratuit

Réservation obligatoire au moins 15 jours à l'avance pour les activités avec un médiateur.

3. Privatisation du musée

Les demandes de privatisations peuvent se faire par mail ou téléphone et sont soumises à l'approbation du directeur du Musée national des douanes.

Suivant la nature de la demande, un forfait adapté est proposé. Il tient compte de la durée de la manifestation et des prestations souhaitées (cocktail, dîner assis, visite guidée...). Il inclut la mise à disposition du personnel présent au cours de la manifestation (agents assurant la surveillance et la sécurité des lieux) ainsi que des frais de logistique (organisation de l'événement, protection des lieux).